



Dossier de presse des élus EELV du Conseil régional NPDC

28 janvier 2014

Gaz de Houille :

« Nous quittons cette mission d'enquête qui est un contresens historique, nous ne cautionnons ni la méthode ni le contenu »

Diligentée en mai 2013 par la Conférence Permanente du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) afin d'étudier les potentialités éventuelles d'une exploitation de gaz de couche, la mission d'enquête ne nous semble pas satisfaisante. Confrontés à des problèmes de méthode et des contradictions sur le fond, **les élus EELV du Conseil régional NPDC quittent cette mission et rejettent les conclusions qu'elle présentera.**

L'exploitation du gaz de couche est **en contradiction avec les choix politiques de la France** qui s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique. Notre pays investit d'ores et déjà des crédits importants pour le développement des énergies renouvelables, pour l'économie circulaire moins consommatrice d'énergie et accueillera en 2015 les négociations internationales sur le sujet appelées « COP21 ». Il serait incohérent d'investir massivement dans une nouvelle énergie fossile et donc polluante et sans avenir.

Elle est aussi **en contradiction avec la démarche de la Région Nord-Pas de Calais** qui s'est engagée, avec le Master Plan Rifkin, dans la troisième révolution industrielle et la transition énergétique.

A ce titre, nous adhérons à la position du Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, M. Philippe Martin, répondant à M. Arnaud Montebourg le 24 janvier dernier : *"La bonne direction, c'est comme l'a dit le président de la République, tenter de **réduire de 30% notre consommation d'hydrocarbures à l'horizon de 2030**. La course sans fin à l'utilisation d'énergies fossiles non renouvelables ne me paraît pas, n'est pas la bonne solution pour notre pays* ». Il est en effet urgent de déployer tous les moyens pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre appelé « facteur 4 » tandis que, au contraire, l'exploitation d'une nouvelle ressource fossile à base de carbone va augmenter nos émissions de gaz à effet de serre et aggraver les conditions de dégradation du climat. Pourtant, Les élus écologistes ont joué le jeu et c'est après avoir participé à 4 journées d'auditions et d'études qu'ils ont décidé de sortir de cette mission d'enquête.

Présidée par M. Bertrand Péricaud (PC), qui ne cache pas depuis le lancement de la mission de vouloir gagner « la bataille du gaz de houille pour notre région », la mission d'enquête est mise en œuvre par une société dont les intérêts sont en faveur de cette exploitation. La société Antea Group, qui a obtenu l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage de cette mission d'enquête, a également été récompensée par un « Oil & Gas Award » en 2012 décerné par les grandes compagnies et lobbies américains dans le domaine du gaz et du pétrole. Le **parti pris de la mission d'enquête** se révèle d'autant plus frappant lorsque, en lieu et place de contacter des hydrogéologues indépendants, tel que sollicité par M. Emmanuel Cau dans un courrier en date du 17 novembre 2013, c'est un expert occupant des fonctions de direction au sein de la société Antea qui sera auditionné. Aucun des 2 experts indépendants que nous avons indiqué n'a ne serait-ce été contacté.

Ce constat vaut également pour les deux scientifiques présents lors de l'après-midi d'étude au Conseil régional de Lorraine. Bien qu'ils appartiennent à un laboratoire de recherche co-labellisé par le CNRS, leurs interventions, non étayées par des chiffres ou rapports scientifiques, sont apparues particulièrement dogmatiques. En lieu et place d'une véritable présentation des risques et surtout des solutions apportées pour les éviter, ils ont évoqué une fracturation hydraulique « propre » et appelé la France à acquérir une avance technologique dans le domaine de l'exploitation des gaz non conventionnels pour rivaliser sur les marchés internationaux.

L'ensemble des arguments scientifiques apportés par le groupe des élus EELV a été systématiquement éludé ou les réponses qui y ont été apportées par la société EGL étaient très

généralistes et non étayées scientifiquement. Si les élus EELV sont bien sûr favorables à l'exploitation du gaz de mine, dénomination officielle du grisou qui émane naturellement des galeries des anciennes mines de charbon, ils estiment que **les risques environnementaux de l'exploitation du gaz de couche sont trop élevés**. Car, malgré les affirmations péremptoires de la société EGL, il y aura un impact environnemental local lié au pompage d'eau et de gaz en haute profondeur, aux migrations de gaz, aux affaissements de terrain, etc.

Les **risques environnementaux** sont encore **trop mal connus et surtout trop mal maîtrisés** et la capacité de contrôle de telles installations ne nous semble pas satisfaisante. Ce sont les points qu'une mission d'enquête devrait étudier assidument pour répondre aux craintes légitimes des populations or ils sont systématiquement évincés des discussions.

La visite de terrain en Lorraine, en présence de la compagnie EGL, qui est le candidat pressenti pour explorer le sous-sol minier du Nord-Pas de Calais, a renforcé ce sentiment de partialité. La visite a aussi **renforcé les craintes** car, après trois ans d'exploration sur le site de Folschwiller (premier forage français de gaz de couche réalisé en 2008 puis testé entre 2009 et 2012), la situation manque toujours de clarté : les élus sont dans l'attente des résultats expérimentaux, les riverains n'ont aucune réponse à leurs questions. Les élus du Conseil régional de Lorraine ne sont pas mieux informés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient hier sur les risques environnementaux. Ils sont toujours en attente de résultats expérimentaux solides sur la composition des eaux et des gaz remontés des profondeurs, sur les risques de fuite des agents toxiques vers la nappe phréatique, sur le risque d'abaissement des nappes souterraines en lien avec la fracturation des sols. **Une opacité totale règne autour de cette phase « exploratoire »** et rien ne nous dit que la région Nord – Pas de Calais y fera exception.

Par ailleurs, l'exposition des populations à de tels risques serait justifiée par la plus-value économique et la création d'emplois que génèrerait l'exploitation du gaz de couche. Or cette **plus-value** sera **marginale** par rapport aux Etats-Unis, dont les zones d'exploitation sont sans commune mesure avec celles de notre région et ne peuvent être pris en exemple, et **on ne peut espérer une forte création d'emplois** (environ 1,2 emploi par puits!). Une telle activité nécessitera des subventions (tel que cela s'est fait pour le rachat de l'électricité issue du gaz de mine) alors que l'action publique doit s'orienter vers le soutien massif aux énergies renouvelables, non polluantes.

La **mission d'enquête sur le potentiel géothermique** propose une alternative à ces problématiques environnementales en étudiant **une source d'énergie renouvelable et décarbonée**. Sollicitée par les élus écologistes, elle sera présidée par Emmanuel Cau, Vice-président du Conseil régional en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Plan Climat, et permettra en effet d'évaluer la possibilité de substituer des centaines de milliers de tonnes d'équivalent pétrole pour la production d'électricité et le chauffage de logements et bureaux.

Le groupe EELV du Conseil régional, face à l'incohérence d'étudier une nouvelle source d'énergie carbonée et à la méthodologie discutable mise en œuvre dans cette mission, mais aussi compte tenu des impacts environnementaux et sanitaires que l'exploitation du gaz de couche comporterait, propose d'étudier une option plus raisonnable, la géothermie, et quittent la mission d'enquête sur le gaz de houille.

Contacts Presse :

Emmanuel CAU – Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Plan Climat
tél. 06 72 01 00 45

Amélie BON – Assistante Communication du groupe « Europe Ecologie – les Verts » au Conseil régional NPDC
am.bon@orange.fr – tél. 06 77 67 05 27

Plus d'informations sur notre site internet : <http://www.elus-npdc.eelv.fr>